



Angoulême, le 26 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : ouverture d'une cellule locale d'écoute psychologique

Face à la crise du COVID-19 et la situation de confinement, les partenaires de santé de la Charente ont créé une cellule locale d'écoute psychologique de premier recours.

Active depuis le mercredi 25 mars à 13 heures, cette cellule s'adresse à tous les charentais qui ont une inquiétude, un besoin de parler et d'échanger, ou de rompre l'isolement du confinement

Cette cellule est accessible tous les jours entre 9 heures et 17 heures, par téléphone au **0 809 109 109**.

Lors de la prise de contact, un premier rendez-vous téléphonique avec un écoutant (infirmier ou psychologue) est proposé. En fonction de sa problématique et suite à cet entretien, la personne qui appelle :

- trouve une écoute suffisante qui répond à ses besoins ;
- est réorienté vers une structure adaptée pour un suivi à plus long cours.

Les numéros d'urgence (15 pour le SAMU, 17 pour les forces de l'ordre, 18 pour les sapeurs-pompiers et 112 pour le numéro d'urgence européen) doivent être réservés **aux seules demandes d'intervention urgentes**.

**Pour toutes les questions générales relatives au COVID-19,
le Gouvernement a mis en place un numéro unique accessible en continu**

0 800 130 000

ainsi qu' un espace en ligne dédié

www.gouvernement.fr/info-coronavirus